



LE HERISSON CRAVENTAIS

- LE JOURNAL DE L'APAC -

LE HERISSON EST DE RETOUR !

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)

-N°19-
-OCTOBRE 2001-



EDITO

Les objectifs fondamentaux et statutaires de l'APAC, rappelés dans son sigle, sont la protection et l'animation de Cravent.

LA PROTECTION n'est pas la défense d'intérêts particuliers mais la préservation et la recherche d'améliorations d'un environnement et d'une qualité de vie, au service de tous les craventais.

Nos interventions pour la protection peuvent être critiques, en présence de projets déraisonnables. Il nous semble qu'elles doivent aller plus loin et être constructives.

La municipalité, qui a un rôle essentiel d'autorité et de responsabilité dans la protection de l'environnement, manifeste un souci d'ouverture et de consultation en admettant au sein de certaines commissions des Craventais volontaires ne faisant pas partie des élus. Nous nous réjouissons que des membres du bureau de l'APAC aient été candidats et admis dans les commissions.

Une précision à ce sujet n'est pas inutile : les membres des commissions sont des citoyens, émettant des opinions et participant aux débats en leur nom personnel et en toute liberté. Ainsi **nos adhérents, membres des commissions**, s'ils partagent sans doute les orientations générales de l'APAC, ne doivent pas être considérés comme siégeant au nom de l'APAC et la représentant.

En plus de l'activité très utile des commissions, il y a d'autres modes de communication entre les Craventais et le Conseil Municipal.

La dernière Gazette de Cravent invite les Craventais à donner leur avis sur le projet de contrat rural. Les avis peuvent être individuels mais il nous semble que l'APAC doit aussi participer aux réflexions et s'exprimer en tant qu'association.

Nous invitons tous les adhérents à contribuer à l'élaboration des propositions du Bureau, sur le contrat rural, la sécurité et tous les sujets intéressant la vie craventaise.

Tous les Craventais qui veulent se joindre à nous seront les bienvenus, qu'ils adhèrent ou pas.

L'ANIMATION à Cravent est un des aspects de la qualité de la vie à Cravent.

L'APAC veut s'engager sur ce plan, dans tous les domaines qui ne sont pas couverts par les autres associations de Cravent, sportives ou culturelles.

Nous avons ainsi lancé **une activité de randonnée pédestre** qui peut réunir juniors et seniors. Elle a été inaugurée le samedi 6 octobre par un tour de la Commune, où le temps variable n'a pas empêché l'admiration des paysages automnaux et la bonne humeur. D'autres randonnées sont prévues à un rythme mensuel.

L'APAC a beaucoup d'autres idées qui seront exposées dans ce numéro et les prochains. Elles ont été présentées aux journées des associations des 22 et 23 septembre, où le comité des fêtes nous a très courtoisement accueillis. Là aussi, nous sommes demandeurs des suggestions des Craventais.

A propos du Contrat rural

Ou

Comment embellir notre village

Jean-Louis Gaulle, membre de la commission « Contrat rural » nous livre ses réflexions :

Un contrat rural c'est la possibilité pour notre commune d'obtenir un financement partiel de travaux d'amélioration ou d'embellissement de notre cadre de vie. Une opportunité qu'il ne faut pas négliger et pour laquelle une commission a été désignée pour éclairer le Conseil Municipal dans ses choix... sachant que ne pourront être réalisées que les opérations compatibles avec le budget.

Lors d'une première réunion, la commission a identifié les points qui méritent d'être abordés :

- circulation et stationnement dans le village
- création d'un étang
- aménagement des chemins
- réfection des toitures de l'église, de la Mairie et de l'ancienne classe

Le 2 octobre dernier s'est tenue une réunion de la commission « contrat rural » consacrée à la présentation du travail de M. Adam, paysagiste au CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du département).

Celui-ci a longuement développé les éléments qui concourent **au charme particulier de notre village, son caractère homogène et boisé, qu'il faut, selon lui, préserver et améliorer.**

Ce constat, que nous partageons totalement, le conduit à préconiser un catalogue d'actions d'embellissement parmi lesquelles on peut citer :

- *Plantation d'arbres isolés pour mieux identifier certains lieux (Longuemare, le long du ru)*

- *Aménagement et signalisation des entrées du village par des plantations qui attirent l'attention*

Ce dernier point est un élément de réponse au souci de la commission de traiter le problème de la circulation à Cravent, car l'implantation de zones pavées ou plantées sont une manière d'inciter le conducteur qui entre dans le village à plus de vigilance et à réduire sa vitesse.

Bien d'autres remarques figurent dans ce rapport provisoire qui est disponible auprès des membres de la Commission. Ce ne sont toutefois que des suggestions qui ne sont, pour l'instant, ni détaillées ni, surtout, chiffrées.

Mais à ce point de la réflexion, les bonnes idées de tous ne seront pas superflues, même si elles ne pourront pas toutes être retenues.

Alors si vous avez des idées sur l'aménagement des entrées du village ou sur les moyens d'améliorer la circulation, n'hésitez pas à nous en faire part par un petit mot ou mieux par un croquis, pour que l'APAC puisse apporter sa contribution à l'embellissement de notre village.

Jean-Louis GAULLE

LA MARCHÉ

Un bien beau groupe de 14 marcheurs pour notre première marche du 6 octobre dernier :

Départ 9h30 - Arrivée 12h.

10 km environ, de bois et plaine sans aucun dénivelé.

Un parcours tout en douceur avec l'invité surprise pas vraiment désiré : la pluie.



Tour de Cravent à travers :

"La Pierre", les "vignes", "la mare aux sablons", noms des parcelles qui sonnent bien à l'oreille, "la côte aux boeufs" etc...

Un petit détours dans l'Eure par "les vieilles maisons" et la "Tour noire".

Grande traversée de toute la plaine pour franchir "la Harelle" et retour par le chemin de la commune, derrière le château.

Malgré les averses, tous les participants étaient ravis de la sortie et fin prêts pour la prochaine !

Prochaine sortie programée le samedi 3 novembre, départ 9h sur la place de la mairie.

Nous vous proposons : La forêt d'Hécourt.

D52 jusqu'à Heurgeville, 200 mètres après, premier chemin à droite en direction de Grez. Passé, Grez, à gauche on rentre dans la forêt pour aboutir à l'église d'Hécourt. D 836 jusqu'à Chambines. A droite, le chemin de Villegats et retour à Cravent par le chemin du Hamel.

Un tour de 10/12 kilomètres, sans difficultés. Environ 3h30.

Plus tard, pas très loin de Cravent, nous pourrions aussi parcourir l'Île de France, qui est bien plus que la région parisienne ou que la "grande banlieue"...

L'Île de France c'est avant tout la cambrousse, des villages, des cités historiques, des châteaux, des forêts ...

Alors, une journée en forêt à Rambouillet ou à Fontainebleau, pour retrouver les odeurs oubliées et se faire plaisir ...

Alors, à bientôt !

Michel CHENUET

ADRESSES ... LIVRES ... ECHOS ...

Fédération Française de Randonnée pédestre (FFRP)

14 rue Riquet 75019 Paris

Tel : 01 44 89 93 90

Minitel : 3615 RANDO

Web : <http://www.la-rando.com>

<http://www.gr-infos.com>